REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 4 octobre 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé

COVID-19: campagne de vaccination de rappel automne/hiver 2022-2023 à Genève

Le canton de Genève lance la campagne de rappel de la vaccination contre le COVID-19 le 10 octobre 2022. Les rappels s'effectueront prioritairement avec le nouveau vaccin bivalent Spikevax® de Moderna. Ils seront disponibles gratuitement pour toute la population dès l'âge de 16 ans dans les centres de vaccination ainsi que dans différents cabinets médicaux et pharmacies du canton prenant part à la campagne de vaccination. Cette vaccination de rappel est fortement recommandée pour toutes les personnes vulnérables.

Le lancement de la campagne de vaccination de rappel contre le COVID-19 est fixé au 10 octobre 2022. L'inscription sera possible dès le 7 octobre sur la plateforme en ligne pour une vaccination dans l'un des sept centres de vaccination.

Cette campagne vise principalement à protéger les personnes vulnérables contre les formes graves de la maladie et ses complications. Par conséquent, la recommandation s'adresse en premier lieu aux personnes âgées de 65 ans ou plus et celles de 16 à 64 ans présentant un risque individuel élevé, dont les femmes enceintes. La vaccination est également recommandée aux professionnels de la santé et autres personnes en contact professionnel ou privé avec des personnes vulnérables. Enfin, toute personne de 16 ans ou plus souhaitant obtenir une vaccination de rappel pour des raisons individuelles peut se faire vacciner.

La vaccination de rappel n'est en revanche pas recommandée pour les enfants et les adolescents de moins de 16 ans sans facteur de risque.

Les vaccins recommandés pour le rappel

Le rappel est recommandé avec le vaccin à ARNm bivalent* Spikevax® de Moderna, qui cible à la fois les souches Wuhan d'origine et le variant Omicron BA.1, ou avec le vaccin à protéine** Nuvaxovid® de Novavax, lequel est disponible uniquement au centre de vaccination des HUG. Il reste également possible de recevoir un rappel avec les vaccins à ARNm monovalents*** (Spikevax® de Moderna ou Comirnaty® de Pfizer), qui offrent toujours une protection efficace contre les formes graves de la maladie. Ces derniers sont disponibles dans les sept centres de vaccination.

La vaccination de rappel peut être effectuée quels que soient les vaccins préalablement reçus. Un délai d'au moins quatre mois après une infection ou une précédente vaccination doit toutefois être respecté avant le rappel de cet automne.

Pour les personnes qui ne sont pas encore vaccinées

Les personnes dès 16 ans qui ne sont pas encore vaccinées peuvent s'inscrire sur la plateforme en ligne pour la vaccination de base avec un vaccin monovalent dans les sept centres de vaccination.

Selon les nouvelles données scientifiques, une seule dose est désormais suffisante pour les personnes sans facteur de risque. En revanche, les personnes vulnérables nécessitent toujours deux doses à quatre semaines d'intervalle. Aucune vaccination n'est recommandée pour les enfants et adolescents de 5 à 15 ans sans facteur de risque.

Elargissement du dispositif vaccinal

Pour renforcer le dispositif actuel, une centaine de cabinets médicaux et pharmacies sont inclus dans cette campagne de vaccination de rappel. Les cabinets médicaux et les pharmacies proposeront le vaccin bivalent Spikevax® de Moderna. Chaque nouveau site définira les modalités d'inscription pour les patients. Une liste indiquant les structures qui vaccinent sans rendez-vous sera disponible sur le site ge.ch. En revanche, l'inscription dans les sept centres est toujours possible sur la plateforme en ligne.

Vaccination contre la grippe

Pour éviter une épidémie de grippe sévère cet hiver, il est recommandé aux personnes à risque de complications ainsi qu'aux personnes qui sont régulièrement en contact avec elles, de se faire vacciner contre la grippe et le COVID-19. La période recommandée pour la vaccination contre la grippe reste inchangée par rapport aux années précédentes, avec un début de vaccination recommandée à la mi-octobre. Le vaccin contre la grippe et celui contre le COVID-19 peuvent être administrés en même temps ou à n'importe quel intervalle.

Autres mesures

Avec le changement de saison, il faut s'attendre à une hausse de la circulation du virus. En parallèle à la vaccination, il est dès lors important de maintenir les bons réflexes en matière d'hygiène. Cela inclut un lavage régulier des mains, l'aération régulière des pièces ainsi que le port du masque en cas de symptômes ou dans les lieux à fortes fréquentations, dans le but de protéger les personnes vulnérables.

LEXIQUE

*** Vaccin à ARNm bivalent**

Un vaccin à ARNm contient un morceau du code génétique du coronavirus appelé "ARN messager" qui code pour la protéine Spike du SARS-CoV-2. Après utilisation, l'ARNm reste dans le cytoplasme, où il est dégradé rapidement. Le vaccin bivalent Spikevax® de Moderna cible la souche initiale ("Wuhan") et le variant Omicron BA.1.

**** Vaccin à protéine**

Un vaccin à base de protéines ne contient pas de matériel génétique et se base sur une technologie plus classique déjà utilisée pour les vaccins contre la grippe et l'hépatite B. Le vaccin à proteine Nuvaxovid® de Novavax contient une certaine quantité de protéines Spike qui est injectée directement au moment de la vaccination.

***** Vaccin à ARNm monovalent**

Ces vaccins contre le COVID-19 de "première génération" ciblent la souche initiale ("Wuhan") du coronavirus. Il s'agit des vaccins Comirnaty® de Pfizer/BioNTech et Spikevax® de Moderna.

Pour toute information complémentaire (médias uniquement): Dr Nathalie Vernaz-Hegi, pharmacienne cantonale, direction générale de la santé, DSPS, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, laurent.paoliello@etat.ge.ch, T. 079 935 86 75.